

## **CIVRIEUX** Les élus maintiennent les taux d'imposition

### Conseil municipal

Ce jeudi soir, la séance du conseil était consacrée, pour l'essentiel, aux votes pour approuver le compte de gestion 2014, le compte administratif 2014 qui, dans le fonctionnement, laisse apparaître un excédent de clôture de 226 029,21 € et affecter les résultats dans le solde, qui sera repris au budget 2015. Tous ces votes ont recueilli l'unanimité du conseil.

Puis venait le vote du budget primitif 2015, dont la somme globale de fonctionnement s'élève à 1 025 295,54 € et qui a été approuvé et reconnu conforme par le conseil.

#### ■ Impôts locaux

Les taux d'imposition ont été reconduits et sont identiques à 2014. Taxe d'habitation : 10,49 %, foncier bâti : 12,17 %, foncier non bâti : 46,37 %.

#### ■ Lutte contre le chômage

Pierre Roset, président de



■ Pierre Roset, président de l'association La Passerelle.

Photo Michel Girard

L'association La Passerelle, est venu présenter les activités mises en place pour lutter contre le chômage par les réseaux et avec des référents dans les communes d'Ambérieux-en-Dombes, Ars, Savigneux, Saint-Jean-de-Thurigneux et Sainte-Olive. Le conseil est pour le principe et désigne un référent.

Les informations diverses concernant les divers syndicats et l'avancée de la brocante du dimanche 5 avril dans les rues du village ont clôturé la séance. ■

Ma 10 11